

Questions orales

Le très honorable premier ministre pourrait-il assurer aujourd'hui la Chambre, puisque des milliers de Canadiens nous écoutent, qu'il prendra des mesures visant à les aider à sauver leur maison et à relancer l'industrie de l'habitation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, on reconnaîtra que l'honorable député de Joliette, et je le salue à mon tour, a reposé exactement la même question que son chef. Cela ne m'étonne pas, mais je veux lui rappeler qu'à la Chambre les deux langues sont officielles, non pas comme dans cette autre chambre dans laquelle il brigua les suffrages. Ici les deux langues sont officielles; on a déjà entendu cette question posée en anglais, il la répète en français, c'est très bien. Je lui ferai toutefois remarquer, comme je l'ai fait à son chef, que le budget devra être déposé avant la fin du mois, et qu'il est d'usage que le contenu de ce budget-là ne soit pas dévoilé avant le soir même de la lecture du budget. Et que si lui, il tient tellement à contribuer à la fabrication d'un budget, je puis lui dire qu'il a choisi la mauvaise capitale et le mauvais parti.

M. La Salle: Madame le Président, si le très honorable premier ministre voulait me faire remarquer qu'il parle mieux l'anglais que moi, je lui dirai qu'il a raison. Mais il n'a pas prouvé sur le plan économique qu'il était meilleur que moi, par exemple.

Madame le Président, voilà ma question: Le premier ministre manifeste, étant donné le contenu de sa réponse, une indifférence qui frise l'indécence envers les petits propriétaires et les locataires. Le premier ministre est au courant que ces gens-là sont inquiets, et je me demande s'il est conscient de cette inquiétude qui grandit chez les petits propriétaires et des milliers de concitoyens. J'aimerais donc savoir, madame le Président, si le premier ministre peut assurer, ou le ministre des Finances, si le premier ministre n'en est pas capable, à ces citoyens qu'il y aura des formules compensatoires, des correctifs, de l'aide financière directe pour que ces derniers puissent sauver leur maison et demeurer de bons citoyens?

M. Trudeau: Madame le Président, je ferai remarquer à l'honorable député que je n'ai pas fait d'observation sur la façon dont il parle l'anglais, ou le français d'ailleurs. J'ai simplement dit qu'il reposait en français la même question que son chef avait posée en anglais. S'il tient à la poser une seconde fois...

M. La Salle: On veut une réponse!

M. Trudeau: Oui, mais j'ai déjà donné la réponse au chef du député de Joliette. Si l'honorable député veut que je la redonne, je vais...

Une voix: Oui ou non.

M. Trudeau: C'est oui ou c'est non, madame le Président. Ou bien c'est oui et non, que voulez-vous, le député le saura le soir de la présentation du budget.

[Traduction]

LE LOGEMENT

DEMANDE DE DÉPÔT D'UN DOCUMENT MINISTÉRIEL

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre qu'on dit responsable du logement. Le gouvernement a essayé de minimiser l'importance du problème des familles qui doivent maintenant affronter la crise du logement. Le ministre est-il disposé à produire le document secret qui émane de son ministère et selon lequel 85,000 familles canadiennes vont devoir vendre leur maison d'ici Noël, faute de pouvoir renouveler leur hypothèque. En outre, le ministre peut-il nous assurer que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent pour que ces familles ne perdent pas leur maison?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, la réponse à la première partie de cette question se trouve dans l'observation que le premier ministre a faite au sujet des usages de la Chambre. Le chef du Nouveau parti démocratique fait sans doute allusion à un document qui m'était destiné en tant que ministre et qui, suivant les dispositions de la nouvelle loi sur l'accès à l'information, sera rendu public lorsque cette loi sera présentée à la Chambre. Conformément aux usages, ce document sera donc disponible.

Je m'empresse d'ajouter, madame le Président, que nous sommes au courant du nombre d'hypothèques qui doivent être renouvelées au cours des 12 prochains mois et des difficultés que suscitent les taux d'intérêt actuels.

M. Nielsen: Quelle sera la solution?

M. Cosgrove: Les faits sont bien connus, et des députés des deux côtés de la Chambre se chargent de nous les rappeler.

M. Crosbie: Mais quelles mesures prenez-vous?

M. Cosgrove: Comme l'a dit le premier ministre, nous attendons le budget, mais je vous invite à examiner ce que le gouvernement a fait ces 12 derniers mois en matière de logement.

Une voix: C'est déjà fait!

M. Cosgrove: Par exemple, je vous invite à vous pencher sur le fait que, contrairement au gouvernement précédent, nous avons réintroduit les mesures de soutien à l'industrie grâce aux dispositions MURB prévues au dernier budget. Ce qui nous a donné, je puis l'affirmer, madame le Président, 15,000 nouvelles mises en chantier au cours des 12 derniers mois. En outre, pour aider les Canadiens à revenu modeste, nous avons amélioré le logement social en vertu du paragraphe 56(1). Ce sont là d'excellentes réalisations et je suis certain que nous allons continuer en ce sens.

Des voix: Bravo!